



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Denjean
A s s o c i é s

35 avenue Victor Hugo
75116 Paris
France

Hubwoo S.A.

**Rapport des commissaires aux comptes
sur la réduction du capital par annulation
d'actions achetées**

Assemblée Générale Mixte du 15 juin 2016 - résolution n°15
Hubwoo S.A.
26-28 quai Gallieni
92150 Suresnes
Ce rapport contient 2 pages



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Denjean
A s s o c i é s

35 avenue Victor Hugo
75116 Paris
France

Hubwoo S.A.

Siège social : 26-28 quai Gallieni
92150 Suresnes
Capital social : €.13 634 552,70

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital par annulation d'actions achetées

Assemblée Générale Mixte du 15 juin 2016 - résolution n°15

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Paris La Défense, le 25 mai 2016

Paris, le 25 mai 2016

KPMG Audit IS

Denjean & Associés

Stéphanie Ortega
Associée

Mark Bathgate
Associé